

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Ile-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT
NUMERIQUE**

SOUTIEN A L'E-ADMINISTRATION

**SOUTIEN A LA DIFFUSION DES USAGES, SERVICES ET CONTENUS
PEDAGOGIQUES ET PATRIMONIAUX**

SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS REGIONAUX

SOUTIEN AU PARIS OPEN SOURCE SUMMIT

SOUTIEN AU RESEARCH DATA FOR CLIMATE CHANGE

Chapitre budgétaire : 905 – Aménagement des territoires
Code fonctionnel : 56 – Technologies de l'information et de la communication
Programme : 56001 – Aide au développement du territoire numérique
Action : 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Chapitre budgétaire : 935 – Aménagement des territoires
Code fonctionnel : 56 – Technologies de l'information et de la communication
Programme : 56001 – Aide au développement du territoire numérique
Action : 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Chapitre budgétaire : 935 – Aménagement des territoires
Code fonctionnel : 56 – Technologies de l'information et de la communication
Programme : 56001 – Aide au développement du territoire numérique
Action : 15600104 – Appui aux acteurs de société de l'information-contribution à la réflexion stratégique

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE AU RAPPORT	5
PROJET DE DELIBERATION	8
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	12
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	17

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport s'inscrit dans la mise en œuvre de la SRDEI et de la poursuite du programme d'actions en faveur du développement numérique du territoire, en application de la délibération cadre n°CR 63-13 du 27 septembre 2013.

Le présent rapport a pour objet de soutenir 8 projets pour les opérations suivantes dans le cadre des dispositifs :

- de soutien à l'e-administration :
 - o « Portail famille », porté par la commune d'Epône (78),
 - o « Outil de gestion de la relation citoyenne » porté par la commune de Villejuif (94) ;
- de soutien à la diffusion des usages, services et contenus pédagogiques et patrimoniaux : les projets :
 - o « Numérisation de fonds d'histoire des sciences et des arts » porté par la COMUE Paris Sciences et Lettres,
 - o « Série de cours en ligne ouverts à tous French Touch » porté par l'ISIPCA (Ecole de l'industrie du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire),
 - o « Espace de dialogue dédié aux étudiants et plateforme de mutualisation » porté par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Université Numérique Paris Ile-de-France UNPIDF ;
- de soutien aux acteurs associatifs régionaux : « Numérique et économie collaborative et partagée », manifestation organisée par l'association VECAM ;
- de soutien aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia, les évènements :
 - o Paris Open Source Summit 2015, porté par l'association Systematic Paris-Région
 - o « The Research Data for climate change », porté par l'association Cap Digital.

Il est proposé de soutenir la mise en œuvre de ces différentes opérations en affectant sur les chapitres 905 et 935, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'Information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique :

- **143 000 €** en autorisation d'engagement disponibles sur l'action 15600104 – Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique ;
- **563 461 €** en autorisation de programme disponibles sur l'action 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE AU RAPPORT

1. Le « Paris Open Source Summit »

1. Contexte et historique de l'évènement :

Le « Paris Open Source Summit », dont ce sera la 1ère édition en 2015 se veut le nouvel évènement européen des professionnels de l'open source et du logiciel libre. C'est le résultat de la fusion entre deux évènements franciliens du logiciels libre et de l'open source : le mondial du libre (Open World Forum) et solution linux libre & open source.

La fusion des deux évènements a pour vocation d'allier affaires, contenu, conférences et écosystème, avec des ambitions clairement définies :

- Générer des affaires pour les entreprises du Libre et Open Source
- Promouvoir la dimension économique, technique et sociétale de la filière du Libre et Open Source
- Attirer les jeunes pour qu'ils travaillent dans le secteur du numérique Libre et Open Source
- Promouvoir un territoire d'excellence sur la filière Libre et Open Source

« Paris Open Source Summit » a pour ambition de devenir la vitrine de la filière Libre et Open Source francilienne et française. Cela sera le lieu de convergence européen entre l'innovation Open Source, le business et les défis sociétaux d'une société numérique ouverte.

« Paris Open Source Summit » est un évènement du pôle de compétitivité Systematic. La gouvernance de l'évènement s'organise autour d'un comité de pilotage réunissant les principaux co-organisateurs de l'évènement, Systematic, Tarsus, Alter Way, Henix et Smile. Le comité de pilotage fixe les orientations et désigne le président de chaque édition. Ce dernier a en charge de constituer le comité de programme réunissant toutes les personnes mobilisées pour assurer le contenu de l'édition en cours. Il est présidé par Jean-Luc Beylat, président du pôle Systematic. L'ensemble des membres du comité de pilotage sont engagés pour une période minimum de 3 ans, les membres industriels intervenants en tant que sponsors. Un comité de partenaires réunissant l'ensemble des soutiens publics et associatifs sera tenu informé au minimum deux fois par an des avancées et/ou des évolutions de l'évènement.

2. Eléments de bilan des éditions 2014 de Solution Linux et de l'Open World Forum

Solution Linux libre & Open Source :

Solutions Linux est un évènement organisé par Tarsus Group, leader en outils de communication B to B dans les domaines des hautes technologies et du marketing. L'activité de Tarsus se découpe autour de 2 pôles : l'organisation de salons et de conférences professionnelles et l'édition de guides professionnels.

Créé en 1998, Solutions Libres et Open Source est l'évènement historique, vitrine de la filière française du Libre et de l'Open Source. La 16e édition de l'évènement s'est déroulée en 2014, au palais des congrès, où il réunit régulièrement plus de 180 exposants et partenaires et près de 6000 visiteurs. Le salon, très ancré dans l'écosystème, est le rendez-vous d'affaires majeur du libre et de l'open source en Europe.

Les chiffres clés 2014

- 5980 Visiteurs

- plus de 180 exposants et partenaires
- une vingtaine de Journalistes
- Les Assises du Libre et de l'Open Source composées de :
- 10 Tables Rondes et 43 Sessions Techniques
- Le Village Associatif avec 67 Associations du secteur
- 50 interviews lors de la 3ème édition du plateau TV

Le mondial du libre – Open World Forum.

Cet événement est soutenu par la Région depuis sa création en 2008.

La 7ème édition de l'open World forum s'est tenu les 30 et 31 octobre 2014 à l'Eurosite George V à Paris.

L'Open World Forum est une conférence annuelle de référence, dont le but est d'explorer les enjeux, d'approfondir la réflexion, de partager les expériences et de susciter le passage à l'action dans les domaines du logiciel libre et open source, de l'open hardware, de l'open data, de l'Open Web et de l'open innovation.

Avec près de 200 orateurs et une audience internationale de plus 1700 personnes en 2014, cet événement s'est organisé en partenariat avec toutes les grandes communautés internationales du Logiciel Libre et Open Source et les grands acteurs du numérique.

Cette édition a été placée sous le thème de la réappropriation du numérique par les entreprises et les utilisateurs, avec le slogan "Take Back Control". Cela a été l'occasion de faire le point sur trois grands défis technologiques actuels dans le monde du numérique, pour lesquels le Libre apporte des réponses :

- **Le Big Data** : Il existe une véritable effervescence autour de la gestion des Big Data depuis 2-3 ans, avec un tissu de plus en plus dense de start-up lançant des innovations dans ce domaine.
- **L'internet des objets** : La définition de systèmes d'exploitation et de plateformes de services universels pour l'internet des objets est un sujet qui anime de nombreuses communautés Open Source. Eclipse IOT, WeIO, Android, Linux embarqué... : ce ne sont que quelques exemples de projets industriels ou de recherche qui concernent les objets communicants, qui ont été discutés pendant la session dédiée à l'IoT de l'OWF. Le sujet a été traité en trois temps, une conférence, présentée par le directeur de la fondation Eclipse, une table ronde pour faire le tour des sujets Logiciels et Matériels Libres de l'Internet des Objets et un atelier pour réaliser des démonstrations en temps réels. Ainsi, en deux jours, les participants ont pu éprouver l'importance du Logiciel Libre pour assurer la sécurité des données, besoin lié à la multiplication des plateformes captives.
- **Le Cloud Computing** : l'OWF a permis d'échanger, entre autres sujets d'actualité, de la mobilisation des acteurs du Libre autour de la thématique des containers, un ensemble de technologies (ex : LXC, Docker...), qui permettent de s'affranchir de certaines contraintes liées à la virtualisation, et apportent des bénéfices importants à la fois en termes d'accroissement de la fluidité (devOps) et de diminution des ressources utilisées.

Au-delà de ces grands enjeux, les acteurs du logiciel libre restent particulièrement mobilisés par les développements autour du mobile (notamment avec des technologies web, par nature non propriétaires), les outils de développement logiciel et les questions relatives à la qualité logicielle, notamment dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la sécurité. C'est donc logiquement que tous ces sujets ont donné lieu à des conférences et échanges autour des spécialistes présents pour l'occasion.

Enfin, l'Open World Forum a proposé d'aborder des sujets non techniques – économiques, juridiques ou sociétaux – tels que l'open data, la gouvernance des systèmes d'information, les business modèles les plus adaptés au logiciel libre, les enjeux de formation des étudiants (voire

des élèves) ou encore les aspects juridiques (Open Law, vie privée, etc.), sujets qui sont aussi au cœur des préoccupations des acteurs du secteur.

3. Présentation de l'édition 2015 du « Paris Open source Summit »

Paris Open Source Summit se tiendra pour sa première édition les 18 et 19 novembre 2015 aux docks de Paris, groupe Eurosites.Paris

Le numérique est au cœur des enjeux politiques, économiques et sociétaux. La transformation numérique est devenue un enjeu de survie et de compétitivité pour l'ensemble de notre économie. Les technologies sont les outils de cette transformation. Les évolutions voire les révolutions proposées par le Cloud, le Big Data, la Mobilité, les Objets Connectés offrent de nouvelles perspectives dans tous les domaines mais également des risques notamment en terme de sécurité, de liberté et de protection de la vie privée. Le rôle des technologies Libre et Open Source est clé dans ce nouveau paysage. Il y a un changement de paradigme. L'Open Source n'est plus qu'une simple alternative. Il passe d'un statut de challenger à leader. Il tire désormais tout le secteur de l'IT en imposant des standards et en proposant au marché de véritables innovations disruptives et propose de véritables réponses en termes de sécurité, liberté d'usage et de protection de la vie privée.

Cette première édition, sous le thème de l'innovation, proposera 3 itinéraires sous forme de conférences et de stands afin de découvrir, comprendre et partager les solutions, les tendances de fond et les révolutions proposées par les logiciels Libre et Open Source et toute l'économie de l'Open (l'Open Data, l'Open Innovation, l'Open hardware ...) :

- **L'itinéraire Tech** permettra de découvrir les solutions du marché sous un angle technique : présentation des concepts, des produits, des technologies et des outils

Les intervenants sont les communautés, les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices) et les écoles

- **L'itinéraire Entreprise** proposera 2 volets : mise en avant de l'écosystème français en tant que filière et valorisation de nos champions, nos pme et startups / présentation des tendances de fond et retours d'expérience axés sur le bénéfice client

Les intervenants sont les associations, les syndicats professionnels et les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices)

- **L'itinéraire Social** permettra de présenter les bénéfices et innovations non directement économiques et donne une tribune aux politiques, actions et pratiques (disruptives ou culturelles) représentatives de cette société ouverte et innovante (Open Data, Open Innovation, Privacy, Interoperability , decentralization, Ethics)

Les intervenants sont les politiques, les associations et les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices)

Le succès ce nouvel événement reposera sur la diversité de ses partenariats :

- les associations professionnelles représentatives de la filière du Libre et Open Source et du Numérique
- les associations technologiques de la filière du Libre et Open Source
- les grandes communautés internationales du Libre et Open Source
- les associations professionnelles représentatives des grands utilisateurs
- des écoles et universités
- les entreprises de la filière du Libre et Open Source (en particulier les PME)

PROJET DE DELIBERATION**DU**

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE :
SOUTIEN A L'E-ADMINISTRATION – SOUTIEN A LA DIFFUSION DES USAGES, SERVICES ET CONTENUS PEDAGOGIQUES ET PATRIMONIAUX – SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS REGIONAUX – SOUTIEN AU PARIS OPEN SOURCE SUMMIT – SOUTIEN AU RESEARCH DATA FOR CLIMATE CHANGE

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** Le règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil Régional n°CR 33 10 du 17 juin 2010 ;
- VU** La délibération cadre n° CR 63-13 du 27 septembre 2013 intitulée « Mise en œuvre de la SRDEI : ajustements de la politique régionale en faveur du développement numérique » ;
- VU** La délibération n° CP 09-970 du 22 octobre 2009 relative au soutien au projet de campus numérique de l'Institut de Recherche pour le Développement ;
- VU** La délibération n° CP 13-649 du 17 octobre 2013 relative aux attributions de subventions dans le cadre de la politique régionale du développement numérique ;
- VU** La délibération n° CP 14-371 du 18 juin 2014 relative au soutien au forum mondial du libre 2014 (open world forum) ;
- VU** Le budget de la Région d'Ile-de-France pour 2015 ;
- VU** L'avis de la Commission du Développement économique, emploi, NTIC, tourisme, innovation, économie sociale et solidaire ;
- VU** L'avis de la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'Administration Générale ;
- VU** Le rapport CP15-446 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 : Aide au développement du territoire numérique – dispositif « e-administration »

Décide de participer au titre du dispositif « E-administration » au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération :

- du Portail famille, porté par la commune d'Épône (78) par l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant maximum prévisionnel de 11 806 €.

- d'un outil de gestion de la relation citoyenne, porté par la commune de Villejuif (94) par l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant maximum prévisionnel de 53 425 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par délibération n° CP 13-649 du 17 octobre 2013 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de 65 231 € disponible sur le Chapitre 905, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique, Action 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques, nature 204141, du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 : Aide au développement du territoire numérique – dispositif « Soutien à la diffusion des usages, services et contenus pédagogiques et patrimoniaux »

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien à la diffusion des usages, services et contenus pédagogiques et patrimoniaux » au financement des projets, détaillés en annexe 2 (*fiches projet*) à la présente délibération :

- de la numérisation de fonds d'histoire des sciences et des arts, porté par la COMUE Paris Sciences et Lettres et par l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant maximum prévisionnel de 141 000 € et d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum prévisionnel de 23 000 €.
- d'une série de cours en ligne ouverts à tous « French Touch », porté par l'ISIPCA (Ecole de l'industrie du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire), par l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant maximum prévisionnel de 175 230 €,
- d'un espace de dialogue dédié aux étudiants et plateforme de mutualisation dans le cadre de l'Université Numérique Paris Ile-de-France UNPIDF, porté par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, par l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant maximum prévisionnel de 182 000 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par délibération n° CP 13-649 du 17 octobre 2013 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de 498 230 € disponible sur le Chapitre 905, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique, Action 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques, nature 204181, du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation d'engagement de 23 000 € disponible sur le Chapitre 935, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique, Action 15600102 – Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques, code nature 65738, du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3 : Aide au développement du territoire numérique – dispositif « Soutien aux acteurs associatifs régionaux »

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux Acteurs Associatifs Régionaux » au financement du projet « Numérique et économie collaborative et partagée » porté par l'association VECAM et détaillé en annexe 2 (*fiches projet*) à la présente délibération par l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum prévisionnel de 35 000 €.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à la convention type adoptée par délibération n° CP 13-649 du 17 octobre 2013 et autorise le Président du Conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de 35 000 € disponible sur le Chapitre 935, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique, Action 15600104 –, Appui aux acteurs de société de l'information et contribution à la réflexion stratégique, nature 6574 du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 4 : Aide au développement du territoire numérique – dispositif « Soutien aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia »

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia », au financement des projets détaillés en annexe 2 (*fiches projet*) à la présente délibération :

- Paris Open Source Summit 2015 porté l'association Systematic Paris-Région par l'attribution d'une subvention d'un montant maximal de 50 000 €,
- « The Research Data for Climate Change » », 6^e plénière de Research Data Alliance 2015 porté par l'association Cap Digital par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 35 000€.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature d'une convention conforme à la convention type convention adoptée par délibération n° CP 14-371 du 18 juin 2014 et autorise le président du Conseil Régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de 85 000 € disponible sur le Chapitre 935, Aménagement des territoires, Code fonctionnel 56, Technologies de l'information et de la Communication, Programme HP 56-001 (156001) – Aide au développement du territoire numérique, Action 15600104 – Appui aux acteurs de société de l'information et contribution à la réflexion stratégique – Localisation : Région Île-de-France du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 5 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Commission	Commission permanente du 9 juillet 2015					
Gestionnaire	{TOUS}					
	cédure du dosns dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)					
Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date de la demande de subvention	Date prévisionnelle de démarrage	Démarrage anticipé	Motivation démarrage anticipé
15014065	THE RESEARCH DATA FOR CLIMATE CHANGE - CAP DIGITAL	CAP DIGITAL IMVN	08/06/2015	01/04/2015	OUI	Les dépenses liées à cet événement sont engagées dès le mois d'avril 2015
15013089	Paris Open SOurce SUmmit 2015 - SYSTEMATIC PARIS REGION	SYSTEMATIC PARIS REGION	11/05/2015	01/05/2015	OUI	Les dépenses liées à cet événement commencent dès le mois de mai.

**Le Président du Conseil Régional
d'Île-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT
RECAPITULATIF**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-446	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	56 - Technologies de l'information et de la communication
Programme :	156001 - Aide au développement du territoire numérique
Action :	15600102 - Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Dispositif :	00000157 - E-administration
---------------------	-----------------------------

Dossier :	15011524 - PORTAIL FAMILLE DE LA COMMUNE D'EPONE		
Bénéficiaire :	R568 - COMMUNE D'EPONE		
Localisation :	EPONE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	11 806,00 €	Code nature :	204141

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
23 613,73 € HT	50 %	11 806,00 €

Dossier :	15011529 - OUTIL DE GESTION DE LA RELATION CITOYENNE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF		
Bénéficiaire :	R30 - COMMUNE DE VILLEJUIF		
Localisation :	VILLEJUIF		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	53 425,00 €	Code nature :	204141

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
106 850,00 € HT	50 %	53 425,00 €

Total sur le dispositif 00000157 - E-administration :	65 231,00 €
--	-------------

Dispositif :	00000283 - Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)
---------------------	---

Dossier :	15011727 - COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (I)		
Bénéficiaire :	P0032158 - COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITES DE RECHERCHE PARIS SCIENCES ET LETTRES - PSL RESEARCH UNIVERSITY		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	141 000,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
509 806,80 € TTC	27,66 %	141 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-446	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	56 - Technologies de l'information et de la communication
Programme :	156001 - Aide au développement du territoire numérique
Action :	15600102 - Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Dispositif :	00000283 - Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)
---------------------	---

Dossier :	15012835 - SERIE DE COURS EN LIGNE OUVERTS A TOUS "FRENCH TOUCH"		
Bénéficiaire :	P0032177 - CCIR ISIPCA CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE REGION PARIS IDF SERVICES CENTRAUX DG		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	175 230,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
389 400,00 €	TTC 45 %	175 230,00 €

Dossier :	15012851 - UNPIDF - ESPACE DE DIALOGUE DEDIE AUX ETUDIANTS ET PLATEFORME DE MUTUALISATION		
Bénéficiaire :	R1482 - UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	182 000,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
260 000,00 €	TTC 70 %	182 000,00 €

Total sur le dispositif 00000283 - Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement) :	498 230,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 905 - 56 - 156001 - 15600102 :	563 461,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-446	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	935 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	56 - Technologies de l'information et de la communication
Programme :	156001 - Aide au développement du territoire numérique
Action :	15600102 - Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Dispositif :	00000286 - Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (SUSES - Fonctionnement)
---------------------	---

Dossier :	15012406 - COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (F)		
Bénéficiaire :	P0032158 - COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITES DE RECHERCHE PARIS SCIENCES ET LETTRES - PSL RESEARCH UNIVERSITY		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	23 000,00 €	Code nature :	65738

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
39 819,60 €	TTC 57,76 %	23 000,00 €

Total sur le dispositif 00000286 - Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (SUSES - Fonctionnement) :	23 000,00 €
--	-------------

Total sur l'imputation 935 - 56 - 156001 - 15600102 :	23 000,00 €
--	-------------

Chapitre :	935 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	56 - Technologies de l'information et de la communication
Programme :	156001 - Aide au développement du territoire numérique
Action :	15600104 - Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique

Dispositif :	00000332 - Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)
---------------------	--

Dossier :	15013089 - Paris Open SOURCE Summit 2015 - SYSTEMATIC PARIS REGION		
Bénéficiaire :	R31091 - SYSTEMATIC PARIS REGION		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	50 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
190 600,00 €	HT 26,23 %	50 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-446	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	935 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	56 - Technologies de l'information et de la communication
Programme :	156001 - Aide au développement du territoire numérique
Action :	15600104 - Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique

Dispositif :	00000332 - Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)
---------------------	--

Dossier :	15014065 - THE RESEARCH DATA FOR CLIMATE CHANGE - CAP DIGITAL		
Bénéficiaire :	R31090 - CAP DIGITAL IMVN		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
217 500,00 €	HT 16,09 %	35 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000332 - Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement) :	85 000,00 €
---	-------------

Dispositif :	00000382 - Soutien aux acteurs associatifs régionaux des TIC
---------------------	--

Dossier :	15010860 - NUMERIQUE ET ECONOMIE COLLABORATIVE ET PARTAGEE		
Bénéficiaire :	R30498 - VECAM VEILLE EUROPEENNE ET CITOYENNE SUR LES AUTOROUTES DE L INFORMATON ET LE MULTIMEDIA		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
93 000,00 €	TTC 37,63 %	35 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000382 - Soutien aux acteurs associatifs régionaux des TIC :	35 000,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 935 - 56 - 156001 - 15600104 :	120 000,00 €
--	--------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011524
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : PORTAIL FAMILLE DE LA COMMUNE D'EPONE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	23 613,73 €	50,00 %	11 806,00 €
	Montant Total de la subvention		11 806,00 €

Imputation budgétaire : 905-56-204141-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'EPONE
 Adresse administrative : 90 AVENUE PROF EMILE SERGENT
78680 EPONE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Guy MULLER, Maire

N° SIRET : 21780217200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : E-administration
 Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : PORTAIL FAMILLE DE LA COMMUNE D'EPONE

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

1. Faciliter l'accès aux services municipaux et simplifier les démarches administratives des usagers
2. Améliorer l'accueil et les services aux habitants
3. Alléger les procédures internes et optimiser les missions des agents par la mise en place de solutions mobiles et dématérialisées.

Description :

1. Création d'un "Portail Famille" (1er septembre 2015)
 - Inscription en ligne
 - Paiement en ligne
 - Accès sur l'espace famille à toutes les informations nécessaires concernant les services auxquels l'utilisateur a adhéré

2. Configuration d'un "guichet unique" (31 décembre 2015)

- Le regroupement des services aux habitants sur un espace virtuel préfigure la création d'un guichet unique à l'accueil susceptible de traiter l'ensemble des premières demandes
- Mise à disposition du matériel permettant l'accès aux services en ligne. Ce matériel étant situé près de l'accueil des usagers pourront être accompagnés par les agents si nécessaires
- L'usage d'outils informatiques intégrés permet à tout agent d'avoir le suivi d'un dossier. Un même logiciel permettra d'assurer une communication entre les agents de la cantine, le service scolaire/périscolaire et ce dernier communiquera avec le service Culture.

3. Refonte du site internet (1er septembre 2016)

- Réorganisation du site
- Les services du Portail Famille sont intégrés au site qui devient un espace d'échange avec les citoyens et non plus une seule information
- Ajout d'une page annuaire interactif des entreprises.

Moyens mis en œuvre :

Plusieurs téléservices sont mis en œuvre :

- 4 téléservices Jeunesse : cantine, garderie, centre de loisirs, TAP (paiements en ligne)
- 1 téléservice Culture : centre d'action culturel
- 1 téléservice Finances : paiement en ligne
- 1 téléservice Vie économique : annuaire géolocalisé des entreprises

Bornes interactives d'accès aux téléservices

Refonte du site Internet

Pointage tactile pour la fréquentation des services jeunesse.

Partenaires : la DGFIP pour le paiement en ligne, le prestataire Agora+ pour les services en ligne et la CAF.

Intérêt régional :

Cette démarche a pour objectif d'assurer un meilleur suivi des usagers pour un traitement plus coordonné et réactif en cas de difficulté économique et/ou sociale. Elle améliore également la transversalité des services, la simplification des processus, l'amélioration du suivi et la réactivité des dossiers. Dans une démarche éco-responsable, le nombre de documents imprimés sera diminué et les déplacements des usagers et des agents d'un site à un autre limités.

Public(s) cible(s) :

Habitants d'Épône, jeunes, familles, associations, entreprises.

Localisation géographique :

- EPONE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre : refonte du site, accompagnement sur la définition de services interactifs	8 500,00	36,00%
Equipements : bornes interactives, tablettes tactiles, affichage dynamique	5 179,73	21,94%
Prestations de conception, développement et formation	9 934,00	42,07%
Total	23 613,73	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	11 806,00	50,00%
Commune d'Epone	11 807,73	50,00%
Total	23 613,73	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 903,00 €
2016	5 903,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide au développement de bornes de recharges électriques	4 000,00 €
	Montant total	4 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011529
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : OUTIL DE GESTION DE LA RELATION CITOYENNE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	106 850,00 €	50,00 %	53 425,00 €
	Montant Total de la subvention		53 425,00 €

Imputation budgétaire : 905-56-204141-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLEJUIF
 Adresse administrative : 1 PL DE LA MAIRIE
94800 VILLEJUIF
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire

N° SIRET : 21940076900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : E-administration
 Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : OUTIL DE GESTION DE LA RELATION CITOYENNE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

1. Améliorer la qualité de la relation avec les administrés

- Faciliter l'accès à l'information sur les procédures et aux démarches administratives

Toutes les démarches administratives sont réunies dans le portail web. Leur classement est celui de la documentation française, permettant la prise d'habitudes des internautes. Les démarches sont expliquées et la présence d'un télé-service ou d'un formulaire à télécharger est signalé, que celui-ci soit municipal ou à un autre échelon.

- Simplifier les démarches administratives

Les informations personnelles récurrentes peuvent être pré-saisies dès lors que le citoyen est identifié, il a aussi accès et peut donner l'accès à des pièces justificatives de son coffre-fort électronique.

- Assurer une plus grande réactivité pour les situations simples

Les télé-services permettent de travailler en asynchrone et ainsi de concentrer les tâches pour l'administration. Pour les situations automatisables, le traitement est donc plus rapide, ce qui permet aux agents de la collectivité de se consacrer aux autres situations.

- Intégrer la relation citoyenne dans un guichet électronique unique

Le citoyen ou le foyer peut retrouver toutes ses démarches en cours ou passées, avec indication de l'état d'avancement de la procédure. Les démarches concernées couvrent les différents canaux ouverts : télé-services par formulaire, courriers papier, courriels, accueil physique et téléphonique.

2. Dématérialiser les procédures administratives

- Réduire le passage par le support papier

La partie back-office de la Gestion de la Relation Citoyenne (GRC) permet aux services administratifs, directement ou au travers de progiciels ad hoc, de donner suite aux démarches sans nécessité de passer par le support papier. De même, le citoyen peut être informé de l'avancement de sa démarche et recevoir une réponse par courriel ou SMS. L'intégration de la gestion des courriers papiers permet également de s'affranchir des copies papier de courriers des citoyens et de leur circulation, puisque leur numérisation et l'intégration dans la GRC en permet la diffusion, le suivi et le traitement.

- Assurer une traçabilité des démarches et actions, tant par le citoyen que par l'administration

Les étapes d'avancement de chacune des démarches sont enregistrées et rendues visibles à l'administration et certaines le sont également pour le citoyen. Ceci permet de disposer de tableaux de bord incluant les actions en attente de traitement.

- Réduire les déplacements et s'adapter au rythme de vie des usagers au-delà des horaires d'ouverture des services municipaux

3. Mieux communiquer et informer

- Intégrer un maximum d'informations et de démarches dans le site

- Réactivité et permanence : le site est un véritable portail d'information pour les habitants, tant au niveau de l'actualité de leur ville que des informations pratiques pour leur quotidien.

- Pertinence de l'information par rapport au lieu de résidence : adapter le contenu au quartier, grâce à la possibilité d'une géolocalisation ou des informations du compte citoyen, avec son accord.

- Mobilité : accéder à l'information municipale en tout lieu et toute heure

Description :

Le projet vise la refonte du site web officiel accessible, auto-adaptable à différents terminaux, incluant une plateforme de Gestion de la relation citoyenne (GRC) servant également de socle à un bouquet de télé-services.

Un système de Gestion de la relation citoyenne permet à l'utilisateur de retrouver les informations le concernant et concernant ses démarches ainsi que des services disponibles dans son espace unique personnel. Son tableau de bord lui permet de prendre connaissance de l'état d'avancement de ses démarches, de connaître l'état et l'historique des toutes ses relations avec l'administration locale, qu'elles aient été initiées par courrier, courriel, formulaire, téléphone ou accueil physique. Il accède à tous les télé-services disponibles, sa situation vis-à-vis de l'administration, ses paiements en attente ou effectués, ses réservations, inscriptions, etc. Un coffre-fort numérique lui permet de déposer une seule fois des documents qu'il pourra présenter dans plusieurs démarches différentes.

Moyens mis en œuvre :

Première étape – 2015-Semestre 2

- Refonte du site web municipal, conception graphique, intégration avec interface responsive et accessible, sur un système de gestion de contenu sous licence libre permettant une interopérabilité maximale.

- Intégration de Co-marquage

Vu le grand nombre de démarches faisant référence ou renvoyant vers des télé-services de l'administration française, il est prévu de souscrire au service de co-marquage du servicepublic.fr afin de garantir l'actualisation et l'exactitude des informations et formulaires mis à disposition.

- Rédaction d'un cahier des charges pour un socle de la Gestion de la relation citoyenne (GRC) couvrant les besoins actuels et futurs de la commune, en garantissant l'interopérabilité avec ses outils actuels et en préparant les futurs développements. Il s'agirait d'une solution sous licence libre, permettant une plus grande ouverture vers des web-services et progiciels.

Deuxième étape – 2016 - Semestre 1

- L'étape suivante consiste en la mise en œuvre du socle de la solution de Gestion de la relation citoyenne. Dès cette seconde étape, il est proposé de constituer un groupe de pilotage restreint pour assurer la cohérence et la coordination du projet et de ses sous-parties et des groupes de travail par secteur. Il travaillera plus spécifiquement à la simplification des démarches et leur passage sous forme électronique quand cela est possible, en tenant compte de leur impact sur l'organisation de l'administration (conduite du changement).

- Reprise des télé-services éditeurs déjà ouverts, avec améliorations quand cela est possible.

- Migration du logiciel de courrier intégré ou interconnecté à la GRC, le progiciel actuellement utilisé ne permettant ni l'un ni l'autre. Il s'agit là d'une partie importante du projet qui comportera une nécessaire reprise des données et la conduite du changement auprès des services municipaux. Il est possible que le choix du progiciel soit également tourné vers le Libre, tout du moins devra-t-il être respectueux des normes et interopérable.

Troisième étape – 2016 - Semestre 2

- Raccordement à France Connect avec identification unique. L'intérêt est surtout pour les élections, le recensement et l'accès au coffre-fort électronique de l'administré.

Le programme FranceConnect a été lancé par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) en fin d'année 2014. FranceConnect (FC) est un service Web qui permet aux internautes de s'identifier et s'authentifier sur des fournisseurs de services par l'intermédiaire de fournisseurs d'identité.

- Demandes d'interventions avec ou sans lien progiciels métiers (webdoss, As-tech, e-Atal). Télé-service concernant les signalements de propreté sur la voirie. Ce projet est travaillé avec la direction de l'environnement et du développement durable, en lien avec le projet de gestion du Patrimoine (As-tech). Il est l'équivalent d'un « diagnostic en marchant » et accessible depuis les outils mobiles désormais courants.

Quatrième étape – 2016-2017

- Exploitation d'une Gestion de la relation citoyenne multicanale comprenant le courrier, les courriels voire le téléphone et l'accueil physique. Il s'agit là d'un profond changement dans l'organisation de l'administration, mais qui ne nécessite pas de nouveaux outils.

Développement et liaisons avec les progiciels – en parallèle des 3 étapes – 2015-2017

- Liaisons avec les progiciels. L'intégration des télé-services se fera progressivement au fil des connecteurs avec les progiciels concernés.

Intérêt régional :

- Nouvelle relation entre l'administration et les usagers, simplifiée, directe et transparente. Le système de GRC permet à l'administration de mieux répondre à une demande d'un citoyen en retrouvant d'un seul coup le dossier complet de ce dernier.

- Prise en compte des outils mobiles et des normes en matière d'interopérabilité, de sécurité et d'accessibilité.

- Économie de papier et d'impression, dans une démarche de développement durable.

- Portail des démarches administratives intégrant tous les échelons.
- Reproductible pour d'autres collectivités (GRC, connecteurs, SSO France Connect) et notamment celles du Syndicat intercommunal pour l'informatique municipale (SIIM 94) pour le déploiement de la GRC dans d'autres communes.

Public(s) cible(s) :

- Citoyens-usagers de Villejuif
- Agents municipaux traitant les télé-services

Localisation géographique :

- VILLEJUIF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre	10 000,00	9,36%	Ville de Villejuif	53 425,00	50,00%
Equipements : licences	20 000,00	18,72%	Région Ile-de-France	53 425,00	50,00%
Prestations de conception, développement et formation : refonte du site web	16 650,00	15,58%	Total	106 850,00	100,00%
Prestations de conception, développement et formation : GRC	13 200,00	12,35%			
Prestations de conception, développement et formation : téléservices et télépaiement	47 000,00	43,99%			
Total	106 850,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	23 425,00 €
2016	15 000,00 €
2017	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Centres de santé et maisons de santé de proximité	181 521,75 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	113 540,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	1 290 003,00 €
2013	Chantiers solidarité	20 000,00 €
2013	Aide aux structures d'exercice collectif	41 225,00 €
2014	Chantiers solidarité	20 000,00 €
2014	Contrat Urbain de cohésion Sociale	250 000,00 €
2015	Politique énergie climat	18 740,00 €
	Montant total	1 835 029,75 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011727
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (I)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)	509 806,80 €	27,66 %	141 000,00 €
Montant Total de la subvention			141 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-56-204181-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITES DE RECHERCHE PARIS SCIENCES ET LETTRES - PSL RESEARCH UNIVERSITY

Adresse administrative : 62 B RUE GAY LUSSAC
75005 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique

Représentant : Monsieur THIERRY COULHON, Président

N° SIRET : 13001744500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (I)

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'ambition de la COMUE Paris Sciences et Lettres (PSL) Research University est de constituer une

Université de Recherche se classant rapidement parmi les vingt premières institutions mondiales.

PSL s'est doté d'un Schéma directeur numérique validé en octobre 2014. Il couvre la période 2014 – 2020, avec une importante partie des projets à mener sur la période 2014-2016. Il comporte 35 projets, répartis entre 9 programmes parmi lesquels le projet « Développement des ressources numériques produites », inscrit au programme « Ressources et savoirs », prévoit le lancement de campagnes de numérisation des collections des bibliothèques, musées et archives des établissements de PSL.

Dans ce cadre, PSL souhaite systématiser la numérisation de plusieurs corpus audiovisuels, archivistiques et muséaux de première importance, conservés au sein de ses établissements membres.

Les établissements membres de PSL sont dépositaires de documents de très grande valeur, sous des formes très diverses (archives et instruments scientifiques, conférences d'artistes, photographies anciennes) auxquels la numérisation donnera une visibilité nouvelle, tant pour les étudiants et chercheurs de France et du monde, qui pourront en faire des objets d'étude, que pour un public curieux, qui pourra naviguer dans des collections thématiques ou des expositions virtuelles réalisées à partir du matériau numérisé. Cette numérisation sera valorisée sur le Portail des savoirs de PSL et servira notamment à la constitution de corpus d'images en 3D.

Le projet de numérisation contribue directement aux objectifs stratégiques clés de PSL :

- Développer la valorisation et l'innovation dans tous les domaines de la COMUE
- Fédérer et structurer la communauté académique / construire son identité
- Promouvoir la visibilité et l'attractivité de PSL à l'international.

Description :

7 corpus ont vocation à être numérisés :

- les fonds audio-visuel de conférences organisées par l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)
- les fonds audio de conférences d'artistes organisées à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)
- le corpus sur "Soigner le cancer, une aventure scientifique" à travers la Fondation Curie, Musée Curie
- les archives de Paul Langevin, Ecole supérieure de physique et de chimie de la ville de Paris (ESPCI)
- la photothèque de la collection chrétienne et byzantine, Centre Gabriel Millet, service commun de la documentation, des bibliothèques et des archives de l'Ecole pratiques des hautes études
- les fonds de l'archéologue Claude Frédéric-Armand Schaeffer-Forrer, Collège de France
- les fonds d'instruments scientifiques conservés dans les établissements de PSL

Les documents numériques produits seront tous indexés dans des formats garantissant leur compatibilité avec les applications informatiques représentant l'état de l'art, au premier rang desquelles le Portail des savoirs de PSL, qui sera en production en septembre 2015.

La consultation des documents sera libre pour les documents du domaine public. En ce qui concerne les documents sous droits, la mise en ligne sera possible pour ceux pour lesquels des ayants droits de diffusion et de réutilisation gratuite pour un usage commercial auront été obtenus.

La direction de la communication de PSL assurera la communication du projet sur tous les canaux habituels, et notamment les réseaux sociaux.

Moyens mis en œuvre :

Des prestataires informatiques et télécoms seront chargés du développement et de l'intégration du projet : restauration des fonds, numérisation, montage, indexation et photographie 3D.

PSL se charge des opérations de contrôle qualité des prestations de numérisation pour l'ensemble des membres. La vérification se fait sur une station de travail équipée de Photoshop et d'un écran calibré.

Les documents numérisés sont stockés pendant la phase projet sur un serveur de stockage en réseau à PSL. En fin de projet, les fichiers de diffusion seront stockés sur un serveur d'un établissement de PSL et les fichiers de conservation seront archivés de façon pérenne au CINES.

Intérêt régional :

Le projet est de nature à attirer l'attention de la communauté académique internationale sur la richesse documentaire des établissements de PSL, au cœur de la Région Île-de-France. Cet intérêt peut se traduire notamment par des visites de chercheurs, ou par des inscriptions d'étudiants étrangers.

Public(s) cible(s) :

Etudiants, chercheurs, tout public.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations informatiques de développement : restauration	30 500,40	5,98%	Région Ile-de-France	141 000,00	27,66%
Prestations informatiques de développement : montage	15 882,00	3,12%	Fonds de l'IDEX PSL	368 806,80	72,34%
Prestations informatiques de développement	82 140,00	16,11%	Total	509 806,80	100,00%
Prestations informatiques de développement : photographie 3D	36 000,00	7,06%			
Prestations informatiques de développement : numérisation	345 284,40	67,73%			
Total	509 806,80	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €
2016	50 000,00 €
2017	41 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012835
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SERIE DE COURS EN LIGNE OUVERTS A TOUS "FRENCH TOUCH"
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)	389 400,00 €	45,00 %	175 230,00 €
	Montant Total de la subvention		175 230,00 €

Imputation budgétaire : 905-56-204181-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CCIR ISIPCA CHAMBRE COMMERCE
INDUSTRIE REGION PARIS IDF SERVICES
CENTRAUX DG

Adresse administrative : 36 RUE DU PARC DE CLAGNY
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Organisme Consulaire

Représentant : Monsieur PIERRE ERNESTY, SECRETAIRE GENERAL

N° SIRET : 13001727000302

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : SERIE DE COURS EN LIGNE OUVERTS A TOUS "FRENCH TOUCH"

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

En s'appuyant sur l'attractivité et l'excellence de l'enseignement supérieur professionnel français, le projet est un dispositif d'innovation pédagogique pour la création d'une série de 12 cours en ligne ouverts à tous, mettant en valeur des savoir-faire d'excellence française dans des industries à forte reconnaissance internationale : parfumerie, gastronomie, mode, décoration, design 3D, dessin d'animation...

Ce projet est porté par ISIPCA, membre de la COMUE Université Paris Seine. Cet établissement est devenu une école de référence nationale et internationale de l'industrie du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire.

Pour ce projet, ISIPCA est chef de file d'un groupement de quatre écoles de la CCIR Paris Ile-de-France incluant trois autres partenaires :

- La Fabrique, avec son programme Ecole Supérieure des Industries du Vêtement, est un lieu de brassage d'innovations constantes destiné à ré-inventer l'excellence française des savoir-faire techniques de la mode et de la décoration.
- L'école des Gobelins, à la croisée des nouvelles technologies et de la culture, est un leader mondial dans l'image animée et le design 3D
- L'école Ferrandi, pour son programme Bachelor, reconnue pour sa formation en gastronomie.

En ouvrant largement et gratuitement l'accès massif aux cours de ces écoles, ce projet permettra de se familiariser avec les domaines d'excellence de la production française et d'acquérir des connaissances de pointe.

Ces formations seront accessibles depuis la plateforme FUN, plateforme de cours en ligne ouverts à tous mis à disposition des établissements de l'enseignement supérieur français.

Les quatre objectifs du projet sont :

1. la production de 12 cours en ligne ouverts à tous labellisés "French Touch": 3 par établissement (ISIPCA, Gobelins, Ferrandi, La Fabrique)
2. le développement des technologies combinant les formes de ressources pédagogiques interactives : vidéos enrichies (interactions possibles « in-vidéo »), travail collaboratif, QCM adaptatifs, évaluations par les pairs, ...
3. la montée en compétences des enseignants et la transformation des pratiques pédagogiques au sein des quatre écoles par la mise en place de dispositifs de classe inversée
4. la diffusion du savoir et savoir-faire français aux niveaux national et international

Description :

Le projet se découpe en quatre sous-projets (SP) :

1. « Ingénierie de formation » : phase d'analyse et de conception.

Livrables : pour chacun des 12 cours en ligne ouverts à tous, un document de conception comportant une modélisation du déroulement de la formation et décrivant les processus organisationnels, pédagogiques et techniques

2. « Ingénierie pédagogique multimédia » : phase de conception de la production.

Livrables : pour chacun des 12 cours en ligne ouverts à tous, scénarisation pédagogique détaillée, cahier des charges de médiatisation des ressources et "story-board" détaillé avec le descriptif des interactions attendues.

3. « Ingénierie technologique » : phase de réalisation des projets audio-visuels, développements techniques, tests et intégration sur plate-forme.

Livrables : 12 cours en ligne ouverts à tous, soit 3 par école, vidéos enrichies (interactions dans les vidéos), évaluations par les pairs, modules interactifs, livraison des développements techniques

4. « Valorisation et communication » : animation des communautés d'apprenants dans les différentes formations, analyses de profils des participants, articles de presse, articles sur sites web des écoles et sur les réseaux sociaux.

Moyens mis en œuvre :

Les moyens matériels et équipements développés pour ce projet sont :

- équipement d'un studio d'enregistrement mutualisé
- équipement de deux amphithéâtres mutualisés en captation vidéo
- acquisition d'un équipement mobile de captation vidéo
- équipement d'une "Ressource factory" (centre de production numérique) mutualisé : un écran interactif, postes informatiques de production, logiciels de production et post-production audio et vidéo, logiciels de ressources animées interactifs (Articulate, Storyline, Captivate...)
- équipement d'une classe mobile : matériel permettant de transformer n'importe quelle classe de réunion traditionnelle pré-existante en salle de travail multi-usages : salle de formation à la réalisation des cours en ligne, salle de travail de ingénierie techno-pédagogique, salle de formation pour les acteurs des dispositifs (enseignants, animateurs...).

Un comité de pilotage assurera le suivi du projets selon les critères suivants :

- Validation des thématiques (conformité au concept « french touch »)
- Détermination des intervenants et de l'équipe projet par cours à produire
- Formalisation du projet, des ressources associées, de la démarche de production
- Accompagnement des enseignants sur l'ingénierie pédagogique
- Planification de réalisation (contrôle qualité, délais, coûts)
- Evaluation des réalisations (bêta-tests, ajustements avant lancement...).

Intérêt régional :

Les quatre écoles porteuses du projet sont implantées dans la Région Ile-de-France. Ce projet est de nature à attirer des candidats du monde entier et à diffuser l'excellence de ces formations.

Ces cours en ligne permettront par ailleurs de contribuer à la qualification de professionnels engagés dans ces secteurs d'activité en région Ile-de-France.

Public(s) cible(s) :

Etudiants, professionnels en activité et en reconversion, niveau L1 à M2, en France et à l'international.

Nombre de participants attendus : 3000 par cours, soit 36 000 participants pour une première diffusion.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
systèmes et matériels informatiques et installations associées pour classes mobiles, ateliers et studios de vidéos	52 000,00	13,35%
équipements de visioconférences, périphériques et installations associées : captation cours en amphi, studios d'enregistrement, captation mobile, écran interactif	97 400,00	25,01%
prestation informatique (prestataires spécialisés): développement et intégration	240 000,00	61,63%
Total	389 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres CCI	214 170,00	55,00%
Région Ile-de-France	175 230,00	45,00%
Total	389 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €
2016	50 000,00 €
2017	50 000,00 €
2018	25 230,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012851
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : UNPIDF - ESPACE DE DIALOGUE DEDIE AUX ETUDIANTS ET PLATEFORME DE MUTUALISATION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)	260 000,00 €	70,00 %	182 000,00 €
Montant Total de la subvention			182 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-56-204181-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON
SORBONNE

Adresse administrative : 12 PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS 05 CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique

Représentant : Monsieur Philippe BOUTRY, Président

N° SIRET : 19751717000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (Investissement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : UNPIDF - ESPACE DE DIALOGUE DEDIE AUX ETUDIANTS ET PLATEFORME DE MUTUALISATION

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet est porté par l'Université numérique Paris Ile-de-France (UNPIDF), structure de support et de soutien à l'aménagement numérique de l'enseignement supérieur à l'échelle de la Région Ile-de-France. Cette structure est juridiquement rattachée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais est un service

interuniversitaire. Les 36 établissements membres de l'université de Paris et d'Ile de France réunissent 500 000 étudiants et 50 000 personnels de l'université, enseignants ou administratifs.

L'objectif est offrir aux étudiants l'accès à des ressources pédagogiques et d'insertion professionnelle, par la réalisation d'une plateforme mutualisée dédiée à l'échelle régionale.

Le projet permettra de créer un service inter-établissements de coopération au sein des Services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), offrant un espace de dialogue (entre les étudiants et les SCUIO-IP) et de documentation aux étudiants autour de ces enjeux. L'espace de dialogue offre aux usagers un lieu identifié qui permet de répondre à toutes leurs questions de manière qualitative et les aide à construire leur projet pédagogique. La mise en réseau des acteurs du SCUIO-IP, aujourd'hui décentralisés, permettra de mutualiser leur fonds documentaire.

Tois objectifs plus particuliers sont visés :

1. Contribuer à la réussite des étudiants et lycéens

- en les conseillant dans leur orientation professionnelle et les accompagnant dans leur projet pédagogique par le biais d'un lieu virtuel unique
- en favorisant l'accès de tous les publics aux ressources disponibles sur l'ensemble des productions provenant des SCUIO-IP et à un accompagnement personnalisé, y compris les personnes ne pouvant se déplacer au sein des universités (étudiants salariés, étudiants étrangers et en situation de handicap)
- en offrant un accompagnement de l'étudiant par des réponses qualitatives dans un court délai.

2. Valoriser le patrimoine documentaire

- en mutualisant l'expertise et les ressources des SCUIO-IP d'Ile-de-France
- par la mise en commun des fonds et productions documentaires, ressources audiovisuelles et outils
- par la prise en compte des usages

3. Capitaliser les expertises et les réponses données pour offrir une base de connaissance et de ressources documentaires à destination des usagers, prescripteurs et équipes pédagogiques.

Description :

L'espace de dialogue sert à la construction du projet pédagogique et d'orientation de l'étudiant. L'étudiant pose sa question dans un espace de dialogue et obtient une réponse dans un délai très court. La réponse apportée à l'étudiant fait alors référence à des ressources documentaires traitant la problématique soulevée par l'étudiant.

1. Rédaction du cahier des charges mutualisé : 4ème trimestre 2015

Description fonctionnelle et technique :

- du site en ligne
- du processus de réponse à distance (coopération inter-universitaire)
- du circuit questions / réponses et lien avec la plateforme de ressources mutualisés
- de la plateforme collaborative (Public / Interne au SCUIO - IP)
- du lien avec l'application mobile existante à destination des étudiants (univmobile)

2. Définition du processus collaboratif dans le traitement de la demande et la mutualisation des ressources (rôle de chacun des acteurs impliqués et impacts organisationnels) : 4ème trimestre 2015

La plateforme communautaire se présente comme un réseau social grâce auquel les SCUIO-IP gèrent et mutualisent leur profil, leurs propres sélections et/ou productions de ressources documentaires / audiovisuelles et outils dans une logique de valorisation de patrimoine documentaire. Le projet implique donc une définition des rôles de chacun et la désignation des représentants dans chaque établissement participant au projet.

3. Développement du projet : Premier trimestre 2016

Développement du site en ligne :

- Conception graphique (web design)
- Navigation s'appuyant sur l'expérience utilisateur et thématique prédéfinie
- Formulaire de questions et aide à la saisie
- Circuit d'envoi des questions : vers la plateforme collaborative ou à un groupe de personne du réseau (service de messagerie)
- Base de connaissance partagée

Développement de la plateforme collaborative

- Développement du système de partage de ressources et fichiers (constitution du fonds documentaire)
- Intégration du fonds documentaire existant (ressources documentaires et numériques liées à la pédagogie et à l'insertion professionnelle : ouvrages sur les métiers, les formations, l'emploi et l'insertion professionnelle, périodiques, dossiers documentaires par thématique, productions éditoriales à usages des étudiants : guides, fiches, vade-mecum etc..)
- Service de messagerie
- Système d'archive collective
- Fonctionnalités complémentaires (veille, blog,..)
- Gestion des habilitations (accès grand public, interne SCUIO – IP)
- Lien entre le site et la plateforme

4. Plan de communication : deuxième trimestre 2016

5. Mise en production : rentrée 2016

Moyens mis en œuvre :

L'équipe projet est accompagnée par ONISEP Ile-de-France, accompagnement méthodologique sur la mise en oeuvre de la plateforme collaborative du site en ligne, de Défi métiers, accompagnement des acteurs du projet dans démarche collaborative et la mutualisation, et d'un groupe de travail régional pour la coordination des actions des représentants de chaque établissement dans le processus de traitement des questions et dans la mutualisation des ressources.

Le projet repose sur une démarche multi-établissements.

Intérêt régional :

Cette démarche collaborative pour la création d'un service en ligne et d'une plateforme structure la mise en réseau des experts des universités dans le domaine de la formation, de l'insertion et de l'orientation professionnelle.

Par ailleurs, ce projet répond aux enjeux d'orientation en offrant aux étudiants et lycéens (mais aussi aux parents) d'Ile de France un service qualitatif d'orientation et d'insertion professionnelle et de construction de projet pédagogique.

Enfin, il rend plus lisible et attractif le catalogue des formations de l'enseignement supérieur existant dans la région Ile de France.

Public(s) cible(s) :

Ce service numérique permet aux étudiants, futurs étudiants et parents de bénéficier d'une information de proximité en lien avec l'organisation spécifique de chaque université.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations de service AMO	30 000,00	11,54%	Fonds propres	78 000,00	30,00%
Prestations de service AME	30 000,00	11,54%	Région Ile-de-France	182 000,00	70,00%
Développement de la plateforme (back office et front office)	154 000,00	59,23%	Total	260 000,00	100,00%
Développement du site en ligne (back office et front office)	46 000,00	17,69%			
Total	260 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	92 000,00 €
2016	90 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à l'emploi d'étudiants en appui aux bibliothèques universitaires	30 000,00 €
2012	Bibliorif	211 640,00 €
2012	Soutien aux expérimentations et aux partenariats en faveur du développement d'une politique de mobilité internationale - volets enseignement supérieur et apprentissage	12 540,00 €
2012	Allocations post-doctorales hors DIM (ARDoC)	38 388,00 €
2012	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	485 009,00 €
2012	PSP - Diplôme d'accès aux études universitaires	91 125,00 €
2012	Soutien aux actions en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur	20 000,00 €
2012	Manifestations scientifiques hors DIM	4 000,00 €
2012	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	549 000,00 €
2012	Projets de R&D des pôles de compétitivité franciliens	105 873,00 €
2013	Soutien à l'emploi d'étudiants en appui aux bibliothèques universitaires	10 000,00 €
2013	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	495 000,00 €
2013	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	20 991,02 €
2013	Aide régionale à la modernisation des espaces de vie étudiante	20 000,00 €

2013	PSP - Diplôme d'accès aux études universitaires	91 125,00 €
2013	Manifestations scientifiques hors DIM	2 690,00 €
2014	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	303 750,00 €
2014	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	306 600,00 €
2014	Soutien à l'emploi d'étudiants en appui aux bibliothèques universitaires	45 000,00 €
2014	PSP - Diplôme d'accès aux études universitaires	91 125,00 €
2014	Manifestations scientifiques hors DIM	4 000,00 €
2015	Manifestations scientifiques hors DIM	8 000,00 €
	Montant total	2 810 268,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012406
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (F)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (SUSES - Fonctionnement)	39 819,60 €	57,76 %	23 000,00 €
Montant Total de la subvention			23 000,00 €

Imputation budgétaire : 935-56-65738-156001-400
15600102- Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITES DE RECHERCHE PARIS SCIENCES ET LETTRES - PSL RESEARCH UNIVERSITY

Adresse administrative : 62 B RUE GAY LUSSAC
75005 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique

Représentant : Monsieur THIERRY COULHON, Président

N° SIRET : 13001744500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien à la diffusion des usages et services des établissements d'enseignement supérieur et à la numérisation des contenus (SUSES - Fonctionnement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Objet du projet : COMUE PARIS SCIENCES ET LETTRES - NUMERISATION DE FONDS D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES ARTS (F)

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'ambition de la COMUE Paris Sciences et Lettres (PSL) Research University est de constituer une

Université de Recherche se classant rapidement parmi les vingt premières institutions mondiales.

PSL s'est doté d'un Schéma directeur numérique validé en octobre 2014. Il couvre la période 2014 – 2020, avec une importante partie des projets à mener sur la période 2014-2016. Il comporte 35 projets, répartis entre 9 programmes parmi lesquels le projet « Développement des ressources numériques produites », inscrit au programme « Ressources et savoirs », prévoit le lancement de campagnes de numérisation des collections des bibliothèques, musées et archives des établissements de PSL.

Dans ce cadre, PSL souhaite systématiser la numérisation de plusieurs corpus audiovisuels, archivistiques et muséaux de première importance, conservés au sein de ses établissements membres.

Les établissements membres de PSL sont dépositaires de documents de très grande valeur, sous des formes très diverses (archives et instruments scientifiques, conférences d'artistes, photographies anciennes) auxquels la numérisation donnera une visibilité nouvelle, tant pour les étudiants et chercheurs de France et du monde, qui pourront en faire des objets d'étude, que pour un public curieux, qui pourra naviguer dans des collections thématiques ou des expositions virtuelles réalisées à partir du matériau numérisé. Cette numérisation sera valorisée sur le Portail des savoirs de PSL et servira notamment à la constitution de corpus d'images en 3D.

Le projet de numérisation contribue directement aux objectifs stratégiques clés de PSL :

- Développer la valorisation et l'innovation dans tous les domaines de la COMUE
- Fédérer et structurer la communauté académique / construire son identité
- Promouvoir la visibilité et l'attractivité de PSL à l'international.

Description :

7 corpus ont vocation à être numérisés :

- les fonds audio-visuel de conférences organisées par l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)
- les fonds audio de conférences d'artistes organisées à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)
- le corpus sur "Soigner le cancer, une aventure scientifique" à travers la Fondation Curie, Musée Curie
- les archives de Paul Langevin, Ecole supérieure de physique et de chimie de la ville de Paris (ESPCI)
- la photothèque de la collection chrétienne et byzantine, Centre Gabriel Millet, service commun de la documentation, des bibliothèques et des archives de l'Ecole pratiques des hautes études
- les fonds de l'archéologue Claude Frédéric-Armand Schaeffer-Forrer, Collège de France
- les fonds d'instruments scientifiques conservés dans les établissements de PSL

Les documents numériques produits seront tous indexés dans des formats garantissant leur compatibilité avec les applications informatiques représentant l'état de l'art, au premier rang desquelles le Portail des savoirs de PSL, qui sera en production en septembre 2015.

La consultation des documents sera libre pour les documents du domaine public. En ce qui concerne les documents sous droits, la mise en ligne sera possible pour ceux pour lesquels des ayants droits de diffusion et de réutilisation gratuite pour un usage commercial auront été obtenus.

La direction de la communication de PSL assurera la communication du projet sur tous les canaux habituels, et notamment les réseaux sociaux.

Moyens mis en œuvre :

PSL fait appel à des prestataires pour l'expertise juridique et l'identification des ayants-droits dans le but de négocier avec eux l'obtention des droits de diffusion.

Intérêt régional :

Le projet est de nature à attirer l'attention de la communauté académique internationale sur la richesse documentaire des établissements de PSL, au cœur de la Région Île-de-France. Cet intérêt peut se

traduire notamment par des visites de chercheurs, ou par des inscriptions d'étudiants étrangers.

Public(s) cible(s) :

Etudiants, chercheurs, tout public.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations d'expertise juridique	8 820,00	22,15%
Prestations de recherches diligentes pour identifier les ayants-droits et de négociation avec les ayants-droits pour l'obtention des droits de diffusion	30 999,60	77,85%
Total	39 819,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
IDEX PSL	16 819,60	42,24%
Région Ile-de-France	23 000,00	57,76%
Total	39 819,60	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	23 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15013089
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : PARIS OPEN SOURCE SUMMIT 2015 - SYSTEMATIC PARIS REGION
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien relatif aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	190 600,00 €	26,23 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 935-56-6574-156001-400
15600104- Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYSTEMATIC PARIS REGION
 Adresse administrative : 8 AVENUE DE LA VAUVE
91120 PALAISEAU
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Luc BEYLAT, Président

Date de publication au JO : 12 octobre 2005

N° SIRET : 48536452500025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien relatif aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses liées à cet événement commencent dès le mois de mai.

Objectifs :

Paris Open Source Summit a pour ambition de devenir lavitrine de la filière du logiciel Libre et Open Source francilienne et française. Il a pour vocation de devenir le lieu de convergence européen entre L'INNOVATION Open Source, le BUSINESS et les défis sociétaux d'une société numérique ouverte. Cette première édition est le rapprochement de 2 évènements clefs de l'écosystème du libre : l'Open world forum (le forum mondial du libre que la Région idf soutient depuis le début) et solution Linux

(rendez-vous business majeur du libre et de l'open source en Europe)

Description :

Paris Open Source Summit (OSS.paris) se tiendra pour sa première édition les 18 et 19 novembre 2015 aux docks de Paris, groupe Eurosites.Paris et sera organisé par le pôle Systematic en partenariat avec Tarsus (spécialisé dans l'organisation de salons professionnels). L'Ile de France est une place forte de l'Open Source en Europe et ce nouvel événement permettra d'offrir à l'ensemble de l'écosystème européen de l'Open Source – offreurs et utilisateurs- la possibilité d'échanger autour des dernières tendances et des enjeux du marché.

Ce nouvel événement a donc pour vocation d'allier business, contenu, conférences et écosystème, avec des ambitions clairement définies :

- Générer des affaires pour les entreprises du Libre et Open Source
- Promouvoir la dimension économique, technique et sociétale de la filière du Libre et Open Source
- Attirer les jeunes pour qu'ils travaillent dans le secteur du numérique Libre et Open Source
- Promouvoir un territoire d'excellence sur la filière Libre et Open Source

Moyens mis en œuvre :

Le numérique est au cœur des enjeux politiques, économiques et sociétaux.

La transformation numérique est devenue un enjeu de survie et de compétitivité pour l'ensemble de notre économie.

Les technologies sont les outils de cette transformation. Les évolutions voire les révolutions proposées par le Cloud, le Big Data, la Mobilité, les Objets Connectés offrent de nouvelles perspectives dans tous les domaines mais également des risques notamment en terme de sécurité, de liberté et de protection de la vie privée.

Le rôle des technologies Libre et Open Source est clé dans ce nouveau paysage.

Il y a un changement de paradigme. L'Open Source n'est plus qu'une simple alternative. Il passe d'un statut de challenger à leader. Il tire désormais tout le secteur de l'IT en imposant des standards et en proposant au marché de véritables innovations disruptives et propose de véritables réponses en termes de sécurité, liberté d'usage et de protection de la vie privée.

Cette première édition, sous le thème de l'innovation, propose 3 itinéraires sous forme de conférences et de stands afin de découvrir, comprendre et partager les solutions, les tendances de fond et les révolutions proposées par les logiciels Libre et Open Source et toute l'économie de l'Open (l'Open Data, l'Open Innovation, l'Open hardware ...):

- L'itinéraire Tech permet de découvrir les solutions du marché sous un angle technique : présentation des concepts, des produits, des technologies et des outils

Les intervenants sont les communautés, les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices) et les écoles

- L'itinéraire Entreprise propose 2 volets :

-mise en avant de l'écosystème français en tant que filière et valorisation de nos champions, nos pme et startups

-présentation des tendances de fond et retours d'expérience axés sur le bénéfice client

Les intervenants sont les associations, les syndicats professionnels et les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices)

- L'itinéraire Social permet de présenter les bénéfices et innovations non directement économiques et donne une tribune aux politiques, actions et pratiques (disruptives ou culturelles) représentatives de cette société ouverte et innovante (Open Data, Open Innovation, Privacy, Interoperability , decentralization, Ethics)

Les intervenants sont les politiques, les associations et les entreprises (fournisseurs ou sociétés utilisatrices)

Indicateurs

Nombre de participants à l'évènement : 5000

Part des participants internationaux : 15%

Part des PME franciliennes : 50 %
 Retombées presses de l'évènement : + Centaine d'articles
 Nombre de laboratoire de recherche : 15%

Intérêt régional :

Fédérer et développer l'écosystème du logiciel libre et de l'open source, en particulier les PME franciliennes.

Public(s) cible(s) :

La force de ce nouvel événement repose sur la diversité des participants :

- les associations professionnelles représentatives de la filière du Libre et Open Source et du Numérique
- les associations technologiques de la filière du Libre et Open Source
- les grandes communautés internationales du Libre et Open Source
- les associations professionnelles représentatives des grands utilisateurs
- des écoles et universités
- les PME de la filière du Libre et Open Source

Détail du calcul de la subvention :

Le Paris Open Source Summit comprendra 2 volets budgétaires principaux - conférences et expositions stand.

Les dépenses éligibles de la Région idf, couvre le volet "conférences" soit 211 412€ (moins les dépenses internes de pilotage et coordination , soit 20 812€) = soit une assiette éligible de 190 600€.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Locations de salle	8 000,00	4,20%
Installation générale	22 500,00	11,80%
Logistique	9 500,00	4,98%
Défraiements	30 000,00	15,74%
Communication - Edition - RP	47 800,00	25,08%
Restauration	12 800,00	6,72%
Commercialisation	10 000,00	5,25%
Pilotage et coordination générale	50 000,00	26,23%
Total	190 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SPonsors privés	115 600,00	60,65%
Region idf	50 000,00	26,23%
Ville de Paris	25 000,00	13,12%
Total	190 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2012	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	50 000,00 €
2013	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	50 000,00 €
2013	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2013	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	102 160,00 €
2014	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2014	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	50 000,00 €
2014	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	598 000,00 €
2015	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2015	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	815 000,00 €
	Montant total	2 925 160,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014065
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : THE RESEARCH DATA FOR CLIMATE CHANGE - CAP DIGITAL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien relatif aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	217 500,00 €	16,09 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 935-56-6574-156001-400
15600104- Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAP DIGITAL IMVN
 Adresse administrative : 14 RUE ALEXANDRE PARODI
75010 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Stéphane DISTINGUIN, Président

Date de publication au JO : 25 février 2006

N° SIRET : 48974929100030

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien relatif aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dépenses liées à cet événement sont engagées dès le mois d'avril 2015

Objectifs :

"The research data for climate change" a pour objectif d'organiser la 6ième conférence plénière de la Research Data Alliance (RDA) du 23 au 25 septembre à Paris au Conservatoire National des Arts et Métiers, où sont attendus entre 500 et 700 participants venant d'une 40aine de pays. Cette plénière sera l'opportunité d'apporter des solutions concrètes aux problématiques liées à l'environnement.

Au-delà de présentations thématiques réalisées par des experts reconnus, cet événement sera l'occasion de constituer des groupes de travail et d'avancer collectivement vers le développement de réponses concrètes aux problématiques identifiées par RDA.

Cap Digital s'est engagé auprès du Council de RDA à travailler sur l'implication des entreprises, en particulier des start-ups et des PME, dans les travaux des groupes de travail. Il s'agit de sensibiliser les entreprises à l'intérêt de travailler au niveau international sur des règles d'échanges de données. C'est également la possibilité à de jeunes entreprises franciliennes de se donner une visibilité à l'international.

Description :

La Research Data Alliance (RDA) est une organisation internationale à but non-lucratif fondée en 2013 à l'initiative de la Commission Européenne, de la National Science Foundation (NSF) aux USA et du Gouvernement Australien, dans le but de promouvoir et d'encourager le partage des données. Elle est constituée de plus de 2700 membres répartis dans 95 pays.

Dans de très nombreux domaines, (climat, agriculture, santé, science de la vie, espace, etc), impliquant à la fois des acteurs académiques et des acteurs du secteur privé, l'accès, le partage, l'identification de données de sources et de natures diverses jouent un rôle fondamental. Dans ces domaines, les progrès sont très souvent fortement pénalisés par la grande disparité des usages en matière de management des données, chaque organisme utilisant ses propres règles pour stocker et décrire les données qu'il recueille. Dans le cadre des problématiques liées aux évolutions du climat par exemple, le partage et l'interopérabilité des données jouent un rôle clé. En effet, pour comprendre, anticiper et corriger les effets de l'activité humaine sur l'environnement, il est indispensable de consolider, traiter et échanger des données de natures et de sources très diverses.

A titre d'exemple, l'analyse de l'évolution du niveau des océans nécessite le recueil, la consolidation et le traitement de données issues, entre autres sources, d'observations satellites, de stations terrestres ou encore d'opérateurs mobiles, celles-ci étant elles-mêmes issus d'organismes différents possédant chacun ses propres usages en matière de recueil et stockage de données. L'action de la Research Data Alliance, développant les standards et encourageant leur adoption, pour homogénéiser la façon dont ces données sont décrites et stockées pour les rendre plus facilement identifiables, échangeables et utilisables, apparait dans ce contexte comme d'une importance majeure.

Pour encourager les interactions entre les membres de RDA et les acteurs du secteur privé et en anticipant la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, deux événements spécifiques seront organisés durant cette conférence plénière pour mettre en avant les acteurs du domaine : une session expérimentation « Entreprises – Climat – Données » et un Challenge « Data for Climat Change », qui permettront tous deux à une sélection d'entreprises de démontrer leur savoir-faire en matière de traitement données appliqué aux questions environnementales.

Moyens mis en œuvre :

La plénière se structurera sur 4 journées :

- une journée de pré-lancement (le 22 septembre) avec des réunions de responsables de groupes de travail et des instances de direction (le Council et Technical Advisory Board), et l'organisation d'une présentation des travaux de RDA pour les personnes qui participent pour la première fois à une plénière ;
- une première journée avec une plénière d'ouverture qui devrait réunir le commissaire européen en charge du numérique et la ministre française. Les groupes de travail (12 à 15) prendront place à partir de l'après-midi. Le soir un dîner de networking est planifié pour les participants qui le souhaitent.
- une deuxième journée qui verra l'ouverture de l'espace de démonstrations où sont attendu une vingtaine de démonstrations des applications du traitement de données à la thématique climat. Cet espace sera ouvert en parallèle des sessions des groupes de travail. Le soir une soirée de networking sera organisée sur place dans la tente installée dans la cour du CNAM.

- une troisième journée est constituée en particulier d'une plénière finale permettant de réaliser la synthèse des travaux conduits durant les trois jours.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Locations des espaces + wifi + tente	70 000,00	32,18%	Frais d'inscription	90 000,00	41,38%
Staff externe	16 500,00	7,59%	diner Networking (inscriptions)	7 500,00	3,45%
Streaming Vidéo	8 000,00	3,68%	RDA Europe	30 000,00	13,79%
Aménagement, fournitures et équipements	20 000,00	9,20%	Sponsorship	55 000,00	25,29%
Restauration midi + pause AM/PM pendant 3 jours	40 000,00	18,39%	Conseil Régional d'Ile-de-France	35 000,00	16,09%
Badges, programme matériel	15 000,00	6,90%	Total	217 500,00	100,00%
Vidéo	3 000,00	1,38%			
Diner Networking	30 000,00	13,79%			
Reception Networking	15 000,00	6,90%			
Total	217 500,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	355 701,00 €
2012	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2012	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	600 000,00 €
2013	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	422 742,00 €
2013	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité	570 000,00 €

	Développement)	
2013	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2014	Soutien aux structures d'aide à la maturation de projets innovants - Investissement	322 000,00 €
2014	Soutien aux structures d'aide à la maturation de projets innovants - Fonctionnement	470 000,00 €
2014	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	313 829,00 €
2014	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	570 000,00 €
2014	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	423 913,00 €
2015	Soutien aux programmes de développement des filières prioritaires	500 000,00 €
2015	Soutien aux structures de gouvernance des pôles de compétitivité	315 000,00 €
2015	Soutien relatif aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques de l'Internet et du multimédia (Unité Développement)	570 000,00 €
	Montant total	6 063 185,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010860
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : NUMERIQUE ET ECONOMIE COLLABORATIVE ET PARTAGEE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux acteurs associatifs régionaux des TIC	93 000,00 €	37,63 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 935-56-6574-156001-400
 15600104- Appui aux acteurs de la société de l'information et contribution à la réflexion stratégique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VECAM VEILLE EUROPEENNE ET CITOYENNE SUR LES AUTOROUTES DE L'INFORMATON ET LE MULTIMEDIA

Adresse administrative : 5 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant :

Date de publication au JO : 26 juin 1996

N° SIRET : 41031980000042

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux acteurs associatifs régionaux des TIC

Rapport Cadre : CR63-13 du 27/09/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association VECAM a pour objectif de faciliter les usages du numérique développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus. Elle mène plus particulièrement une action de sensibilisation autour de la notion des « Biens Communs » (des ressources nécessaires à l'existence de chacun, mises en gestion commune).

Dans ce cadre, l'association va fédérer de nombreux évènements qui se tiendront du 5 au 18 octobre (avec restitution à la Région) autour de la sensibilisation et la promotion du numérique comme vecteur et créateur d'outils partagés et collaboratifs.

Ces outils/services/usages ou ressources partagées peuvent par exemple être régulés par des communautés d'acteurs qui créent, maintiennent et/ ou développent ces « biens » communs dans lesquels ils s'investissent (logiciels libres, cartographie partagée, jardins urbains coopératifs).

L'utilisation du numérique (et du support du net qui refuse de discriminer l'accès au réseau) vient ainsi favoriser le développement d'outils collaboratifs en facilitant leur gestion (ex : mise en place de plate-forme collaborative), le partage des savoirs (encyclopédie Wikipedia alimentée par des millions d'internautes, cartographie OpenStreetMap nourries par les utilisateurs), le développement de nouveaux outils et contenus numériques (logiciels libres, science ouverte, publications en libre accès, contenus éducatifs ouverts)...

Tous ces sujets entrent dans le champ de la nouvelle économie collaborative, qui a vu naître entre autres le système de financement collaboratif (Kisskissbank, Ulule) ou encore de consommation collaborative (Ouishare), etc.

Description :

Le projet repose sur la fédération d'évènements de promotion de l'économie du partage et de l'économie collaborative autour notamment du numérique.

L'objectif est de placer de sujet au cœur du débat public. Cet événement se tiendra en Ile de France la semaine du 5 au 18 octobre 2015.

L'association fédèrera et coordonnera une série de manifestations :

- des rencontres débats, notamment sur les alternatives au changement climatique (COP21)
- Des colloques,
- Des cartoparties (par exemple pour cartographier les services d'autopartage)
- des utilisations de fablabs (afin de réparer ou fabriquer des objets avec l'utilisation d'équipements numériques),
- des initiations à l'imprimerie 3D,
- la conception d'un Mooc,
- des documentaires versés sur une plate-forme [collaborative](#) (plateforme de co créations de documents multimédias) au-delà de l'évènement

Le portage et le financement de chaque événement sont laissés au soin de chaque collectif à l'origine de la manifestation ; à charge pour l'association VECAM de fédérer l'ensemble de ces événements.

Une restitution aura lieu le 18 octobre dans les locaux de la Région.

Moyens mis en œuvre :

- plateforme web en écriture ouverte et modérée, permettant l'annonce de chaque événement, avec un affichage cartographique, un calendrier, des modes d'emploi ou recettes libres pour des ateliers contributifs;
- un kit de communication à distribuer lors des événements,
- un travail de relations presse,
- mise à disposition de la liste de diffusion locale pour les communautés désireuses de se coordonner à l'échelle du territoire.

Intérêt régional : développement de l'économie collaborative

Public(s) cible(s) :

- Associations franciliennes,
- Citoyens franciliens

Les partenaires de la manifestation sont: April, Creative commons France, OUishare, Les petits débrouillards, OpenStreetMap, FING, Réseau culture 21, RITIMO

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de communication et frais postaux	10 000,00	10,75%	subvention Région Ile-de-France	35 000,00	37,63%
Coordination et animation (cahier des charges, relations presse, ...)	42 000,00	45,16%	Ville de Paris	10 000,00	10,75%
Création charte graphique	3 000,00	3,23%	Contributions villes régions	7 000,00	7,53%
Plateforme Web (création, suivi, ...)	10 000,00	10,75%	Francophonie	20 000,00	21,51%
Documentation vidéo	10 000,00	10,75%	Autres	21 000,00	22,58%
Evènementiel (location salle, déplacement, hébergement, ...)	18 000,00	19,35%	Total	93 000,00	100,00%
Total	93 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 500,00 €
2016	17 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
	Montant total	35 000,00 €